



ASSISTANCE CHIMIE DE L'EST

Route de Charbogne - 08130 ATTIGNY

Tél : 03 24 71 25 22

Email : commercial@assistancechimiedelest.fr



ATTENTION

UFI: E1FD-TEYT-C006-07DQ

CARACTERISTIQUES

- NETTOYANT
- FORMULATION VEGETALE
- BIOCIDE CLASSE TP2

DOMAINES

- SERVICES TECHNIQUES
- COLLECTIVITES
- BATIMENTS
- TRAVAUX PUBLICS
- VOIRIE
- TERRAINS DE JEUX
- COURTS DE TENNIS
- PISCINES DECOUVERTES
- LIEUX PUBLICS

BÉNÉFICES

- EFFICACITE TOUTE L'ANNEE PEU IMPORTE LES TEMPERATURES EXTERIEURES
- RESISTE A L'OXYDATION
- REDUIT CONSIDERABLEMENT L'HUMIDITE
- ABSORBE LES UV
- REDUIT LES RISQUES DE CHUTES

AVANTAGES

- AUCUNE TOXICOLOGIE
- SANS DANGER POUR L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT
- FACILEMENT BIODEGRADABLE



BIONET

**NETTOYANT DES ALLEES, TROTTOIRS,
TERRASSES, DALLAGES,
TOITURES MONUMENTS**

PROPRIÉTÉS :

- BIONET** est une formulation végétale sans danger pour l'homme et l'environnement.
- BIONET** ne contient aucun agent corrosif, caustique, ou chloré, ni herbicide phytosanitaire, aucun biocide classé dangereux pour l'environnement.
- BIONET** s'applique sur l'ensemble des surfaces minérales comme les trottoirs, les allées, les dallages, les terrasses en béton, briques, tuiles, pierres... l'ensemble des matériaux d'origine minérale ainsi que les métaux pour nettoyer et entretenir toutes les surfaces souillées par des résidus organiques, des pollutions aux hydrocarbures et leur redonner l'éclat du neuf.
- BIONET** ne doit pas être mis en contact de végétaux que vous voudriez conserver, attention aux zones cultivées.

CARACTÉRISTIQUES :

- ASPECT : liquide
- DENSITE à 20 °C : 0,91 +/- 0,02 g/cm³
- pH : 5 +/- 0,5
- SOLUBLE DANS L'EAU
- BIOCIDE classé TP2

HYGIENE ET SECURITE :

- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Tenir hors de la portée des enfants

Bien refermer le bidon après usage

Sécurité et prudence : voir fiche de données de sécurité

MODE D'EMPLOI :

- Utiliser un pulvérisateur de jardin.
- Préparer une solution de 1 litre de **BIONET** pour 2 à 3 volumes d'eau en fonction de l'état du support.
- Agiter le pulvérisateur pour effectuer un bon mélange.
- Appliquer par temps sec (même mode d'application qu'un algicide sans les inconvénients).
- Effectuer une bonne pulvérisation en prenant soin de recouvrir abondamment la surface à traiter.
- Ne pas rincer

NOTE : réservé à l'usage des professionnels.

Nous garantissons nos fournitures contre les défauts de matière, de préparation, suivants les conseils d'applications que nous donnons. Il appartient aux utilisateurs d'expérimenter nos produits sur les matériaux mis en œuvre dans les conditions que nous préconisons.

Aucune indemnité pour quelque cause que ce soit, ne peut être réclamée, ni à notre société, ni à nos collaborateurs qui ne peuvent être tenus pour responsables des dommages corporels ou matériels résultant d'une utilisation défectueuse de nos produits.

Notre responsabilité est limitée à l'obligation de remplacer le produit reconnu défectueux.